

Votre implication,
notre moteur syndical

Bulletin d'information
syndicale

Volume 30. Numéro 1
Février 2018

Dans ce numéro

- *Éditorial.*
- *Le SCCCUS en action. Une journée de réflexion.*
- *Infos du conseil syndical.*
- *Infos du comité de la condition des femmes du SCCCUS.*
- *CCT101 : convention collective en bref.*
- *Liste des postes à combler.*
- *Condoléances. Lyne Couture, École de gestion.*

Retrouvez l'ensemble
des numéros parus sur
le site Internet du SCCCUS



2500, boulevard de l'Université. F1-2041
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Tél. : 819 821-7636
scccus@usherbrooke.ca



Convention collective

Conseil syndical

Événements

Activités

Info SCCCUS : votre source d'information

ÉDITORIAL

Votre implication est notre moteur syndical

Chères et chers collègues membres
du SCCCUS,

Depuis la campagne électorale de
l'automne dernier, qui s'est soldée
par l'élection de 29 d'entre vous
aux divers postes à combler, le CE
a procédé à la nomination de 21
volontaires s'étant manifestés pour
combler les postes encore vacants.
À ce jour, tous les sièges aux
comités autres que les assemblées
départementales et le conseil
syndical ont été comblés. Il reste
néanmoins 18 sièges vacants aux
assemblées départementales et 19
au conseil syndical.

Bien que nos représentantes
et représentants officiels aux
assemblées départementales
soient normalement des chargées
et chargés de cours réguliers,
c'est-à-dire non forfaitaires, les
chargées et chargés de cours
forfaitaires sont admis d'office
aux assemblées départementales.
Dans cette optique, si aucun
membre régulier ne se manifeste

pour agir comme représentante
ou représentant officiel à son
assemblée départementale, nous
pouvons attribuer le poste à tout
membre forfaitaire intéressé. Le cas
échéant, cette représentante ou ce
représentant bénéficiera du jeton
de présence et aura à transmettre au
CE les procès-verbaux des réunions.
Nous sollicitons donc nos membres
encore une fois pour combler les
postes vacants, disponibles à toute
chargée de cours ou tout chargé
de cours enseignant dans un des
départements concernés. N'oubliez
pas que nos représentantes et
représentants au conseil syndical,
aux assemblées départementales et
aux divers autres comités se veulent
nos yeux et nos oreilles, mais aussi
une porte d'entrée auprès de nos
membres où qu'ils se trouvent. Il
s'agit là d'un élément crucial à l'aube
de nos prochaines négociations.
Voir la liste des postes vacants à la
page 3.



Marc Gauthier

Vice-président aux relations
intersyndicales et avec les
membres.

Le SCCCUS EN ACTION. Une journée de réflexion



Le 28 janvier dernier, le SCCCUS a tenu un lac-à-l'épaule regroupant plusieurs de ses représentantes et représentants à divers comités. Une journée de réflexion collective, riche par ses discussions dans une atmosphère relaxante, mais studieuse, a permis aux membres d'échanger sur plusieurs aspects de la vie syndicale.

Le rôle et les fonctions d'un membre du conseil syndical (CS), les difficultés rencontrées pour exécuter ses fonctions, une recherche de solutions et une exploration des enjeux actuels et futurs étaient des points à l'ordre du jour. Animée par trois conseillères de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), cette réunion était l'occasion pour les membres de mettre le doigt sur les problématiques vécues par nos membres et d'explorer les solutions possibles.

Les participantes et les participants étaient unanimes sur le fait que la valorisation des chargées et chargés de cours est une priorité et un thème central pour la mise en œuvre de toute autre action visant à améliorer notre climat de travail. Plusieurs moyens ont été suggérés afin de mettre la roue en marche, à l'aube des négociations de notre nouvelle convention collective.

INFOS du conseil syndical

Le conseil syndical, renouvelé suite aux élections de la session d'automne dernier, a tenu sa première réunion de l'année le 1er février. Nous y avons entre autres discuté des suites à donner à l'enquête sur le climat de travail réalisée à l'École de gestion et de la mécanique d'attribution des points d'ancienneté pour les chargées et chargés de cours à forfait et les libérations syndicales. Le CS s'est aussi entendu avec le conseil exécutif (CE) pour former un comité dont l'objectif est d'étudier les moyens potentiels pour soutenir financièrement et psychologiquement les syndiquées et syndiqués en situation de grief.

Le CS actuel compte 15 représentantes et représentants de différents départements et souhaite ardemment être rejoint par des collègues des 19 départements non encore représentés (voir la liste des membres du CS sur le [site Internet du SCCCUS](#)). En plus d'être le canal de liaison entre les chargées et chargés de cours et les membres du CE, le CS collabore notamment au processus des négociations de la convention collective qui débutera très bientôt. Le CS contribue également à l'élaboration des politiques et des règlements internes du SCCCUS et effectue une réflexion permanente sur de nombreux enjeux syndicaux.

Le CE vous informera toujours, par courriel ou via l'Info-SCCCUS, des dates et lieux des prochaines réunions du CS. Les réunions du CS sont ouvertes aux membres du SCCCUS. N'hésitez donc pas à vous y présenter. Pour toutes questions ou tous commentaires, contactez votre représentante ou votre représentant, ou encore, écrivez directement au CS à l'adresse courriel suivante : cs_scccus@googlegroups.com.

INFOS du comité de la condition des femmes du SCCCUS (CCFS)



Le CCFS en est à sa deuxième année d'existence. Son mandat est de promouvoir des rapports respectueux et égaux entre les sexes dans tous les contextes

liés à la fonction des chargées de cours, et de soutenir des actions communautaires du milieu estrien au sujet de la condition des femmes.

Le comité œuvre à valoriser le travail des chargées de cours et à reconnaître les problématiques liées à la condition des femmes. Il est le seul comité féministe parmi les personnels de l'Université, de sorte qu'il tente de rayonner auprès de toute la communauté universitaire. Il assure également un lien avec ConcertAction femmes Estrie (CAFE), la coopération Mois d'échange et de sensibilisation sur les agressions sexuelles en milieu étudiant (MESSAGE), et le Comité de la condition des femmes de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Pour l'année courante, le comité s'est donné comme objectif de rassembler tous les groupes féministes autour d'activités communes à l'Université de Sherbrooke. Ainsi, un grand rassemblement pour célébrer la journée internationale des femmes aura lieu à l'Université le 14 mars 2018, de 12 h à 18 h. Plus de détails sur cette activité seront diffusés prochainement.

Note : votre ancienneté

Le Service des ressources humaines a rendu disponible, sur son [site intranet](#), la liste d'ancienneté mise à jour le 2 février. Vous avez la possibilité de contester cette liste jusqu'au 2 mars 2018.

CCT 101 : convention collective en bref

Est-ce que le fait d'avoir déjà enseigné un cours me donne une priorité pour une future attribution?

Non. Pour que votre ancienneté s'applique lors de l'attribution des cours, vous devez répondre à deux conditions. D'une part vous devez avoir complété votre période de probation au sens de l'article 25.02 (6 cours équivalents à 3 crédits pour un total de 270 heures durant au moins 3 trimestres). Si c'est votre cas, vous devez d'autre part être **reconnu** qualifié quant au cours offert.

Vous le devenez automatiquement dès que vous avez donné ce cours trois fois **au complet**. Dans les autres cas, il faut demander cette reconnaissance au sens des dispositions du chapitre 12 de la convention, de la façon prévue à l'article 12.07.

Considérant l'importance de cette démarche (c'est de votre priorité qu'il s'agit!), nous vous encourageons fortement à déposer cette demande. Comme les départements ont 45 jours pour vous répondre et que l'inventaire annuel débute le 25 mai, déposez votre demande au département en remplissant le [formulaire](#) que vous suggère le syndicat **avant** le 1^{er} avril 2018.

Comment faire pour savoir si de nouveaux cours ont été créés sur lesquels vous voudriez faire reconnaître vos qualifications? Consultez la [liste](#) compilée par le SCCCUS.

- Centre d'études du religieux contemporain (CERC)
- Centre universitaire de formation continue (CUFC)
- Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche (CUEFR)

LISTE DES POSTES À COMBLER :

Assemblées départementales :

- École de gestion :
 - Département d'économique
 - Département de finance
 - Département de fiscalité
 - Département de marketing
- Faculté d'éducation :
 - Département d'orientation professionnelle
 - Département de gestion de l'éducation et de la formation
 - Département de psychoéducation
- Faculté de génie :
 - Département de génie chimique et de génie biotechnologique
 - Département de génie civil
 - Département de génie électrique et de génie informatique
 - Département de génie mécanique
- Faculté de médecine et des sciences de la santé :
 - Département des sciences de la santé communautaire
- Faculté des lettres et sciences humaines :
 - Département de géomatique appliquée
 - École de politique appliquée
- École de travail social

Conseil syndical :

- École de gestion :
 - Département d'économique
 - Département de finance
 - Département de fiscalité
 - Département de marketing
 - Département de sciences comptables
- Centre Laurent Beaudoin
- Faculté d'éducation :
 - Département d'orientation professionnelle
 - Département de gestion de l'éducation et de la formation
 - Département de psychoéducation
- Faculté de droit
- Faculté de génie :
 - Département de génie chimique et de génie biotechnologique
 - Département de génie civil
 - Département de génie électrique et de génie informatique
- Faculté de médecine et des sciences de la santé, Département des sciences de la santé communautaire
- Faculté des lettres et sciences humaines :
 - Département d'histoire
 - Département de géomatique appliquée
 - École de politique appliquée
- École de travail social
- Faculté des sciences :
 - Département de biologie

Condoléances. Lyne Couture, École de gestion



Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Sherbrooke est profondément attristé par la perte de l'une de ses membres, Mme Lyne Couture, décédée le 19 janvier 2018. Chargée de cours en comptabilité à l'École de gestion, elle a amorcé sa carrière universitaire il y a quatorze ans et y a donné plus de 90 cours. En 2015, elle a été lauréate du prix Excellence CPA-Enseignement. Nos plus sincères condoléances et notre profonde sympathie à sa famille et à ses collègues. Que son âme puisse reposer en paix. Pour honorer sa mémoire et rendre hommage à son engagement, le « Fonds Lyne Couture » a été créé en collaboration avec la Fondation de l'Université de Sherbrooke. Il servira à verser des bourses d'études aux futurs étudiants et futures étudiantes du CPA. Le SCCCUS a versé un don de 750 \$ et vous invite également à donner au [Fonds Lyne Couture](#).